

Assemblées et organisations internationales

Assemblée parlementaire de l'OSCE

Réunion d'automne

Vendredi 9 octobre - lundi 12 octobre 2009

L'Assemblée parlementaire de l'OSCE a tenu à Athènes sa réunion d'automne sur les thèmes de l'énergie et de l'environnement. Le Sénat y était représenté par M. Jean-Marc TODESCHINI (SOC – Moselle), premier vice-président de la délégation française et chef de délégation en l'absence du Président Michel VOISIN, M. Michel BILLOUT (CRC – Seine-et-Marne) et M. Pierre FAUCHON (UC – Loir-et-Cher). L'Assemblée nationale était représentée quant à elle par M. Roland BLUM, M. Stéphane DEMILLY, M. Jean-Pierre DUFAU, M. Jean-Paul LECOQ, M. Alain NERI et M. Henri PLAGNOL.

La réunion d'automne de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE se tient chaque année dans une ville différente de l'un des États participants de l'OSCE. Elle prévoit des panels de discussions sur des sujets d'actualité, animés par des experts, ainsi qu'une réunion du Forum méditerranéen accueillant les pays partenaires de l'OSCE : Algérie, Égypte, Jordanie notamment.

Au cours du premier atelier thématique portant sur la coopération régionale dans le domaine de la sécurité énergétique, les parlementaires ont débattu sur les moyens de diversifier les voies d'approvisionnement et les sources d'énergie, et de réduire la dépendance énergétique. M. Michel BILLOUT a recommandé la création d'outils de prévision plus précis pour anticiper la demande. Il a également prôné une meilleure coordination en cas de crise. Enfin, il s'est opposé à la libéralisation du marché de l'énergie, soulignant que celle-ci, en tant que bien commun de l'humanité, ne saurait être assimilée seulement à une marchandise. Il a donc plaidé pour le développement de la maîtrise publique de ce secteur stratégique.

Le second atelier thématique portait sur la politique climatique et environnementale. La plus grande partie des débats a porté sur les négociations en cours dans la perspective du sommet de Copenhague au mois de décembre. Les délégations des pays de l'Union européenne se sont toutes exprimées dans le même sens. Elles ont ainsi invité leurs gouvernements à adopter des mesures ambitieuses dans ce domaine, dans la continuité du Paquet énergie-climat, et à faire pression sur les États-Unis et sur les grands pays émergents, soulignant l'urgence de prendre les décisions qui s'imposent pour la préservation de la planète.

Au cours du dernier atelier thématique, les discussions ont porté sur l'usage optimal des ressources naturelles pour la sécurité humaine. M. TODESCHINI a abordé la question des réfugiés climatiques, déplorant l'absence de réponse collective à ce problème, alors que ces réfugiés sont d'ores et déjà plus nombreux que les victimes de conflits armés. Il a notamment appelé à la création d'un statut juridique international spécifique qui leur garantirait une indemnisation et une assistance adaptées. Enfin, M. TODESCHINI a proposé à l'Assemblée de l'OSCE de présenter au cours de sa prochaine session annuelle une résolution sur ce thème, afin de sensibiliser les gouvernements des pays de l'OSCE à cette question.

Le Forum méditerranéen a été l'occasion pour les partenaires méditerranéens de l'OSCE d'exprimer leurs attentes vis-à-vis de l'organisation. Alors que les discussions de l'année dernière avaient porté sur le projet d'Union pour la Méditerranée et l'espoir qu'il susciterait pour stabiliser la région, cette année, les débats, souvent vifs, se sont cristallisés sur la question israélo-palestinienne au cours de la première session qui portait sur les perspectives et les défis de la dimension méditerranéenne de l'OSCE. M. BILLOUT a ainsi regretté le blocage du processus de paix depuis la guerre de Gaza de décembre 2008, et s'est indigné des crimes commis à cette occasion par les deux parties et dénoncés dans le rapport Goldstone. Il a également rappelé les conditions nécessaires à respecter pour la reprise du dialogue en vue de l'instauration de deux États indépendants.

Au cours de la seconde session consacrée à la coopération économique et commerciale en Méditerranée, M. TODESCHINI a mis en avant le défi posé par la gestion de l'eau comme enjeu stratégique dans le bassin méditerranéen. En réponse aux intervenants précédents qui avaient fait l'apologie du libéralisme économique, M. TODESCHINI a exprimé sa conviction que la libéralisation du commerce ne saurait être une fin en soi, et que la dimension sociale devrait au contraire devenir l'axe principal de la politique euro-méditerranéenne.